

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-389-1929 Affectations.

n° 29-389-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 avril 1929

Numéro JO

n° 389 du 30/04/1929

Date du numéro

30 avril 1929

TEXTE INTÉGRAL

le gendarme Le Gall (Jérôme), est chargé des fonctions de commissaire de police, à compter du 16 avril 1929, en remplacement de M. Rivière, appelé à d'autres fonctions. Il aura droit en colle qualité à l'indemnité de fonctions prévue au budget.